



Fédération Française de Football

GUIDE ITINERAIRE CANDIDAT À VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

IFF - DTN

Introduction

Ce guide doit permettre à chaque organisme de formation d'organiser, planifier le suivi des candidats à la VAE. Il permettra également, en cas de besoin de donner les bonnes informations aux entraîneurs requérants. Ce guide retrace donc les différentes étapes de la VAE et propose un tableau de bord permettant de tracer l'itinéraire du candidat.

1. Les étapes du parcours d'un candidat VAE

Information-orientation : le candidat obtient une information générale sur la VAE. Il prend connaissance de la diversité de l'offre qui se présente à lui. Cette information peut être obtenue auprès des districts, des Liges, des Instituts de formation du football (IFF, IR2F).	Site Internet Réunion d'information	Recours à l'aide gratuite de la FFF ou d'un organisme du service public régional de l'orientation, notamment les organismes habilités pour délivrer un Conseil en évolution professionnelle
Conseil : il permet au candidat orienté vers un organisme valideur (IFF/IR2F), d'être informé précisément sur toutes les possibilités qui s'offrent à lui et de choisir la solution la plus adaptée à son expérience et à son projet.	Les conseillers techniques	
Recevabilité et inscription à un diplôme en vue de son obtention par la voie de la VAE : c'est le premier acte administratif. L'autorité académique instruit la recevabilité du dossier du candidat. Un dossier d'inscription jugé recevable autorisera le candidat à s'engager dans la démarche de VAE. Le dépôt de la partie 1 s'effectue toute l'année.	Le CTR Formation et le responsable administratif	Dépôt auprès de l'IFF/IR2F. Cet organisme vérifie le rapport direct et la durée d'activité (1 an, 1607h) en lien avec la certification visée
Réalisation du dossier de validation : le candidat inscrit rédige le dossier de validation qui sera remis au jury avant le 31 janvier de chaque année, pour un examen et une validation en mai ou juin de la même année en fonction des dates de jury proposées.	Le candidat L'accompagnateur	
L'accompagnement est un droit qui permet aux candidats qui le souhaitent d'être assisté dans leur démarche de VAE notamment dans l'élaboration de leur dossier.	Le réseau d'accompagnateurs	
Examen du dossier de validation effectué par le jury, sous la responsabilité de l'autorité académique.	Les lecteurs VAE	
Entretien du candidat avec le jury et Epreuve reconstituée (facultative)	Les lecteurs VAE et le président du jury	
Jury final statue sur la validation totale, partielle ou la non validation de la certification demandée par le candidat	Le président et les membres du jury	

Le tableau de bord IR2F/IFF



NOM DU CANDIDAT VAE :

CERTIFICATION DEMANDEE :

ACCOMPANEMENT : oui – non (Si oui, nom de l'accompagnateur) :

Etapes	Délai estimé	Démarches	Documents	Réalisé le	Résultats obtenus Commentaires
Réunion Information	Septembre	Site internet + infos clubs Invitations des candidats	Ppt. INFO VAE Documents Info Internet - Parcours/dates		
Dossier de recevabilité	Toute l'année - 2 mois pour instruire	Envoi de la partie 1 sur demande candidat	Partie 1 + Notice à envoyer	Date de dépôt :	
Accompagnement	Durée de l'accompagnement	Sur demande du candidat Sollicitation du réseau accompagnateurs VAE	Contrat Accompagnement/Nb d'heures	Date de retour du contrat :	
Dossier de validation	Dépôt avant le 31 janvier	Le candidat dépose en deux exemplaires	Partie 2 à envoyer	Date d'envoi P2 :	
Réception des dossiers de validation	J+15	Envoi des dossiers aux lecteurs VAE	Envoi du guide lecture VAE + Fiche de repérage	Date d'envoi :	
Evaluation	J-15	Convocations Candidats + Jurys à l'entretien	Guide lecteurs VAE, conduire un entretien		
	J-15	Convocations Candidats + Jurys à l'épreuve reconstituée	Guide lecteurs VAE, rapport jury épreuve reconstituée		
	J-15	Jury final	PV Jury	Date du jury final :	
Post-Jury	J+7	Courriers au candidat	Courrier type + préconisations du jury (trouver une formation complémentaire, acquérir plus d'expérience), en cas de non- validation ou validation partielle		
	Septembre	Appel téléphonique pour faire un point d'étape en cas de non- validation ou validation partielle			

FICHE DE SYNTHÈSE

Intitulé de l'épreuve ou unité capitalisable demandée	Raisons qui motivent la proposition de la sous-commission	Proposition de la sous-commission (lecteurs VAE)	Décision du Jury final
UC1		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservee <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
UC2		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservee <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
UC3		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservee <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
UC4		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservee <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable

Décision du jury :

Validation totale
 Non-Validation
 Validation partielle
 UC validées : UC1
 UC2
 UC3
 UC4

Préconisation du jury :